



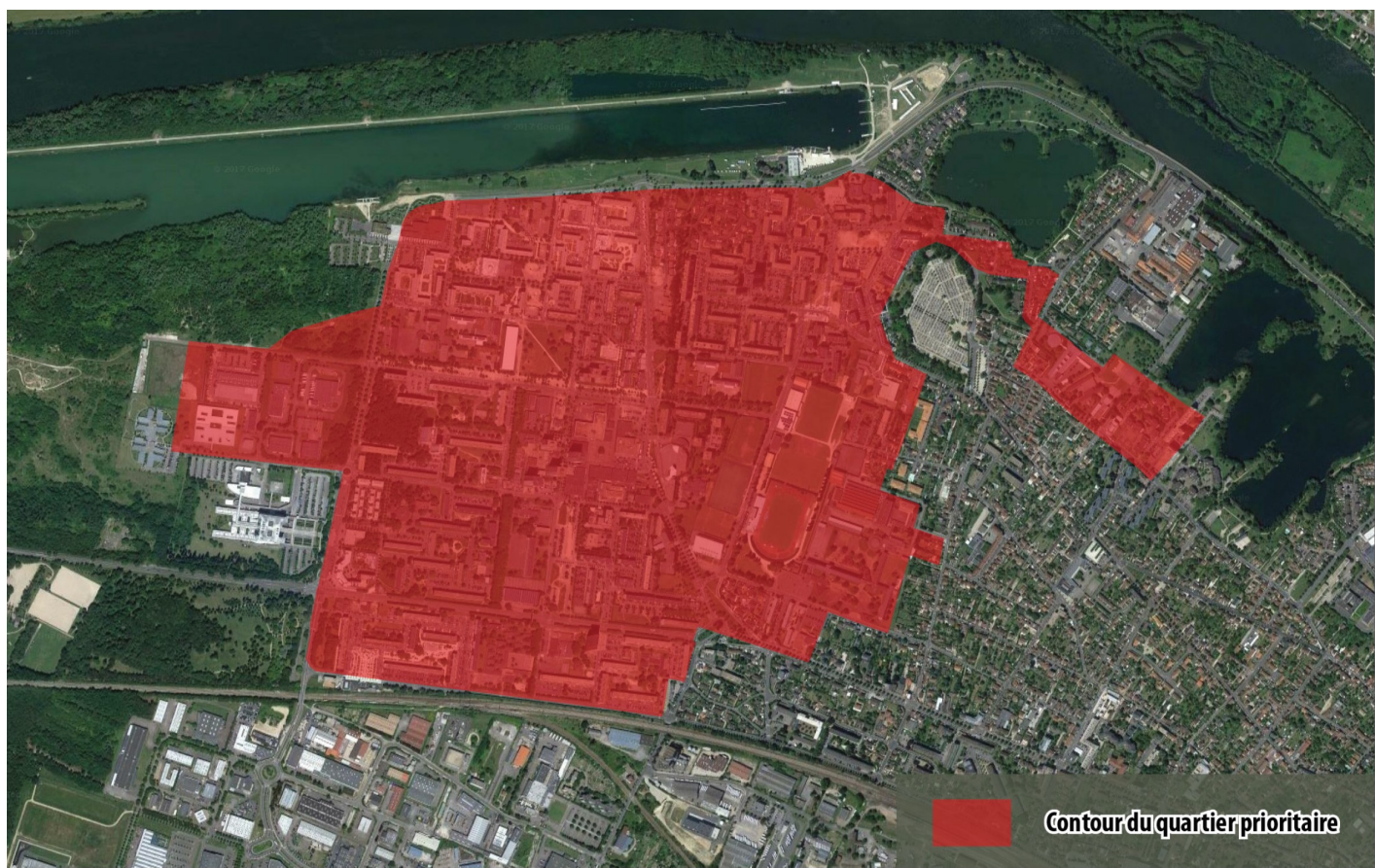
GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE

Portrait 2020

Quartier du Val Fourré

Ville de Mantes-la-Jolie

21 352 Habitants



Précautions de lecture

Le portrait 2020 propose une actualisation commentée des données figurant dans les portraits de quartiers diffusés en 2018 et 2019. Celui-ci doit permettre de mieux saisir les dynamiques qui ont pu être présentées précédemment, de les confirmer ou de les nuancer. Le paragraphe introductif (P.4) livre ainsi une lecture des tendances remarquables du quartier sur les quatre champs observés (POPULATION - LOGEMENT; REVENUS - PAUVRETE; SCOLARISATION - FORMATION; ACTIVITE - EMPLOI) en comparaison des unités urbaines englobantes ou environnantes (l'échelle ensemble des QPV de GPS&O a ici été ajoutée chaque fois que cela était possible). Le document présente donc essentiellement les dynamiques à l'œuvre dans le quartier, **sur certains indicateurs il est parfois nécessaire de se reporter au portrait diffusé en 2018 pour obtenir la donnée exacte.**

Pour rappel les portraits de quartiers sont composés :

- D'une part, les données aux **contours exacts** des nouveaux quartiers prioritaires qui sont mises à disposition par l'Insee (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500477>) ;
- d'autre part, les données à l'**Iris**, brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

Concernant l'approche à l'Iris :

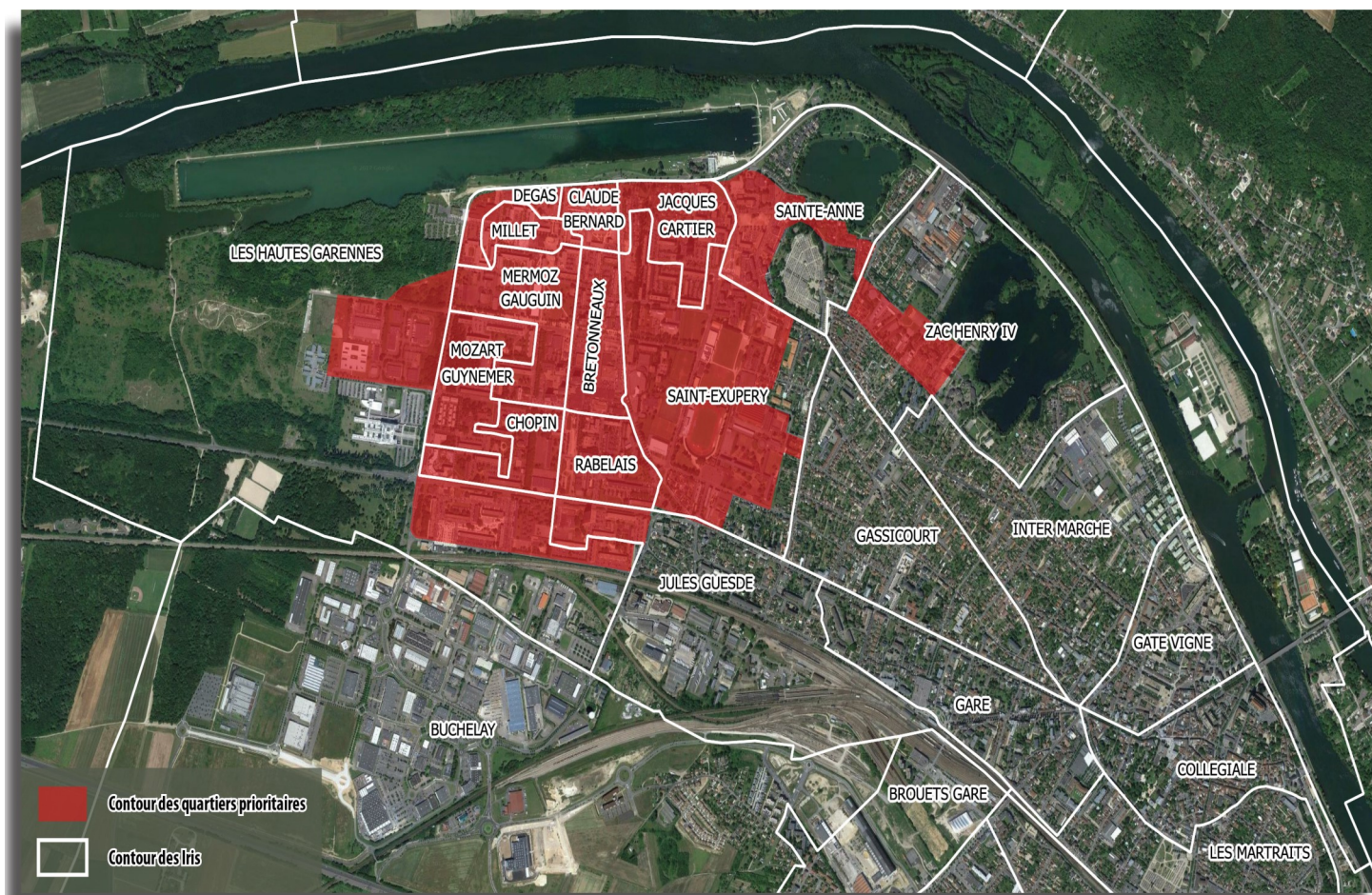
L'utilisation de ces données permet de montrer comment évoluent les territoires prioritaires, dynamiques que nous ne pouvons que peu observer aujourd'hui avec les données aux contours exacts.

Dans certains cas, il y a parfaite adéquation entre l'Iris et le quartier prioritaire, mais dans d'autres situations, le quartier prioritaire peut ne représenter qu'une partie du territoire de l'Iris (très faible ou très majoritaire). Pour pallier ce problème, nous n'avons retenu pour ces Iris que les données du parc locatif public pour tout ce qui concerne le recensement de la population de l'Insee (**fichiers détails 2011 et 2016**).

Le découpage Iris retenu pour le quartier prioritaire du Val Fourré est le suivant :

- | | | |
|-----------------------|------------------|-------------------|
| - Les Hautes Garennes | - Millet | - Jacques Cartier |
| - Chopin | - Claude Bernard | - Saint-Exupéry |
| - Mozart Guynemer | - Bretonneaux | - Sainte-Anne* |
| - Mermoz Gauguin | - Rabelais | - ZAC Henry IV* |
| - Degas | - Jules Guesde* | |

* données du parc social uniquement



Référentiel des données actualisées

CHAMPS	INDICATEURS	SOURCES	ECHELLE
POPULATION LOGEMENT (P5-7)	<ul style="list-style-type: none"> Evolution du nombre d'habitants (A.1) Evolution de la population par tranche d'âge (A.2) Evolution de la population étrangère (A.3) Taille moyenne des ménages (A.4) Evolution de la part des grands ménages (6 personnes ou plus) (A.5) Evolution des ménages d'une personne (A.6) Evolution des familles monoparentales (A.8) 	Insee - Recensement de population (2011 - 2016)	IRIS
	<ul style="list-style-type: none"> Indice de jeunesse (A.9) Part des étrangers parmi la population (A.10) 	Insee - Recensement de la Population 2015	CONTOURS EXACTS
	<ul style="list-style-type: none"> Part des familles monoparentales (A.7) 	Cnaf 2018	
REVENUS PAUVRETE (P8-9)	<ul style="list-style-type: none"> Ecart au revenu médian mensuel déclaré par unité de consommation en France métropolitaine (B.2) 	Insee DGI 2004, 2010 & Filosofi 2016	IRIS
	<ul style="list-style-type: none"> Revenu mensuel disponible par unité de consommation (B1) 	Filosofi 2016	CONTOURS EXACTS
	<ul style="list-style-type: none"> Taux de pauvreté (B.3) 	Filosofi 2012 - 2016	
	<ul style="list-style-type: none"> Allocataires des minimas sociaux (B.4) Niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales (B.5) 	Cnaf 2018	
	<ul style="list-style-type: none"> Bénéficiaires CMU-C (B.6) 	Cnam 2018	
SCOLARISATION FORMATION (P10)	<ul style="list-style-type: none"> Evolution du taux de scolarisation des 16-24 ans (C.1) Evolution des hauts niveaux de formation chez les 15 ans et plus (C.2) 	Insee - Recensement de population (2011 - 2016)	IRIS
	<ul style="list-style-type: none"> Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi (C.3) 	Insee - Recensement de population 2015	CONTOURS EXACTS
ACTIVITE EMPLOI (P11)	<ul style="list-style-type: none"> Demandeurs d'emploi en fin de mois (D.1) 	Insee, Pôle Emploi 31/12/2018	CONTOURS EXACTS
	<ul style="list-style-type: none"> Evolution du nombre de delandeurs demploi de catégorie A,B ou C (D.3) 	Insee, Pôle emploi	
	<ul style="list-style-type: none"> Evolution de la part des salariés en emploi précaire (D.2) 	Insee - Recensement de population (2011 - 2016)	IRIS

Population - Logement (P5- P7)

Une diminution de la population touchant principalement les 15-24 ans

L'actualisation des données démographiques confirme la diminution de la population du Val Fourré alors que la population de Mantes-la-Jolie et de GPS&O augmente sur la même période. Cette dynamique peut s'expliquer notamment par la baisse de la taille moyenne des ménages, l'augmentation des ménages d'une personne (+12%) ainsi que la baisse des ménages de 6 personnes et plus (- 4%).

Cette baisse de la population concerne essentiellement la tranche d'âge des 15-24 ans (- 21%). **Le Val Fourré est ainsi l'un des QPV de GPS&O où la diminution de la population sur cette tranche d'âge est la plus importante. A l'inverse et conformément à l'ensemble des QPV de GPS&O la population des plus de 60 ans continue à augmenter.**

Une importance moins marquée de la monoparentalité que sur les autres quartiers prioritaires

La part des familles monoparentales au Val Fourré présente une singularité en comparaison de l'ensemble des QPV de GPS&O. **16,7% des ménages sont des familles monoparentales contre 17,4% pour GPS&O alors que ce chiffre est de 20% sur l'ensemble des QPV de la Communauté Urbaine.**

Une faible augmentation de la population étrangère

Sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine la population étrangère a augmenté de 17% entre 2011 et 2016. Pour autant le quartier du Val Fourré enregistre une augmentation moins importante (+5%) comme l'ensemble des quartiers de GPS&O (+9,5%).

Revenus - pauvreté (P8- P9)

Un taux de pauvreté important

Le taux de pauvreté du Val Fourré (45,6%) demeure trois fois plus élevé que celui de GPS&O (14,8%). **Il s'agit du taux de pauvreté le plus élevé des 12 QPV du territoire intercommunal.**

La mesure de l'écart au revenu médian de France métropolitaine confirme par ailleurs l'évolution moins rapide des revenus des ménages du quartier et de la commune par rapport à l'intercommunalité sur la période 2004 - 2016.

Une baisse des ménages bénéficiaires des minima sociaux

Le nombre de ménages bénéficiaires des minima sociaux (Allocation adulte handicapé et RSA socle) a diminué de 5% dans le quartier sur la période 2014-2018. Ces bénéficiaires représentent 26% des ménages du quartier en 2018 contre 28% en 2016. **Cette baisse concerne essentiellement les bénéficiaires du RSA socle.**

Scolarisation - Formation (P10)

Une baisse du taux de scolarisation

Le taux de scolarisation diminue légèrement sur la période 2011-2016 comme sur les périodes précédentes. Cette dynamique n'est pas propre au Val Fourré elle s'observe également à Mantes-la-Jolie ainsi que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la Communauté Urbaine. En revanche à l'échelle de GPS&O ce taux est supérieur et reste stable (64%).

Activité - Emploi (P11)

Une part importante d'hommes et de bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi

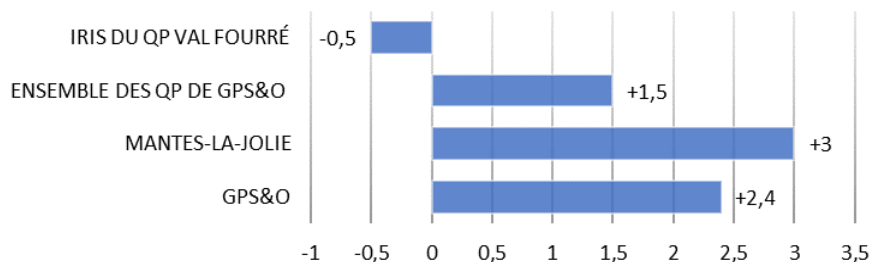
La part d'hommes et de bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi est significativement plus importante que sur l'intercommunalité (respectivement +4 et +7 points).

Le quartier du Val Fourré enregistre une diminution du nombre de DEFM des catégories ABC entre le 3ème trimestre 2016 et le 3ème trimestre 2018 : au total, on observe **une baisse d'environ 80 chômeurs en trois ans (-3%).**

Une diminution de la population touchant principalement les 15-24 ans

A.1 Evolution de la population entre 2011 et 2016 (%)

INSEE RP 2011-2016



Conformément à la tendance révélée dans les portraits de quartier la population des iris du Val Fourré continue de diminuer entre les recensements 2011 et 2016 contrairement à la commune et à l'intercommunalité.

La diminution de la population du quartier touche principalement les 15-24 ans (-21%), en revanche la population des séniors (60 ans et plus) continue à augmenter.

A.2 Taux d'évolution par tranche d'âge (%)

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Iris du QP Val Fourré	-3,7	-21,2	-0,1	+26,7	+46,8
Ensemble des QP de GS&O	+4	-15,7	-1,4	+25,3	+44
Mantes-la-Jolie	+3,4	-11,9	+2,8	+14,1	+23,7
GPS&O	+5,7	-7,5	-0,4	+11,5	+15,9

Source : Insee, RP 2011-2016

A.9

	Indice de jeunesse RP 2010	Indice de jeunesse RP 2015
Val Fourré	3,0	2,0
Ensemble des QPV de France métropolitaine	2,1	1,9
Mantes-la-Jolie	1,9	1,6
Grand Paris Seine et Oise	1,6	1,4

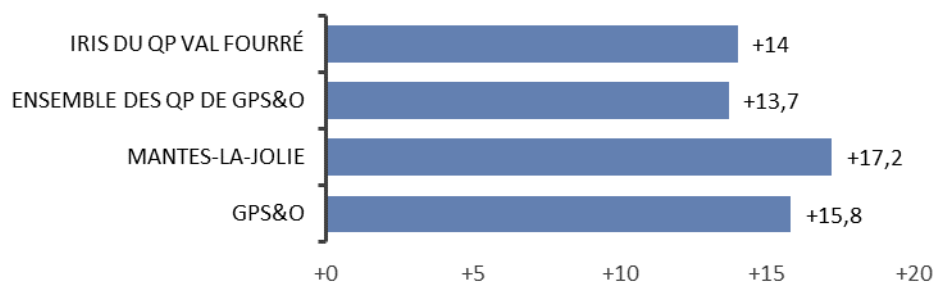
L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1 l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

Dans le quartier, bien qu'il reste important, l'indice baisse plus fortement qu'aux autres échelles de comparaison sur la période 2010-2015 et confirme l'accentuation du vieillissement de la population.

Une augmentation de la population étrangère similaire aux échelons communal et intercommunal

A.3 Evolution de la population étrangère entre 2011 et 2016 (%)

Source: Insee RP 2011-2016



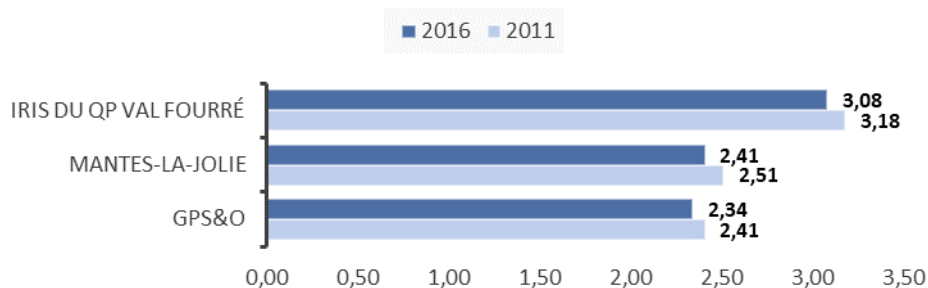
Entre 2011 et 2016, la population étrangère augmente dans les mêmes proportions que sur la commune et l'intercommunalité.

A.10	Part des étrangers parmi la population (%) RP 2010	Part des étrangers parmi la population (%) RP 2015
Val Fourré	30,2	32,6
Ensemble des QPV de France métropolitaine	18,6	21,2
Mantes-la-Jolie	22	23,6
Grand Paris Seine et Oise	11,5	12,7

Des ménages plus grands que dans le reste de la commune

A.4 Taille moyenne des ménages

Source Insee RP 2011-2016



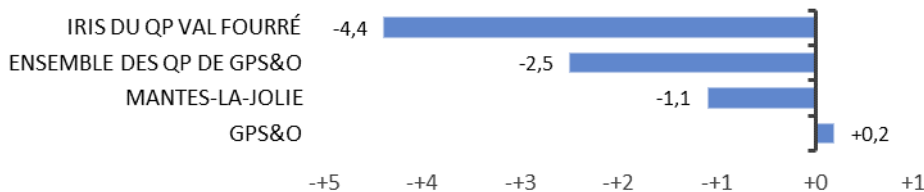
Conformément à la dynamique révélée dans les portraits de quartier la taille moyenne des ménages continue de diminuer.

Celle-ci reste cependant supérieure à la commune ou à l'intercommunalité.

A.5 Evolution des ménages de 6 personnes ou plus entre 2011 et 2016 (%)

Source Insee RP 2011 - 2016

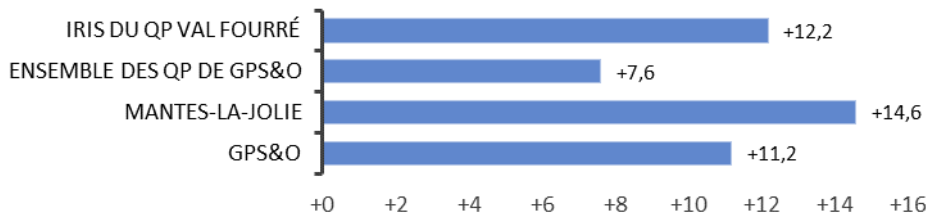
La baisse du nombre de ménages de 6 personnes ainsi que l'accroissement de l'isolement résidentiel se confirment entre les recensements 2011 et 2016 (respectivement -4,4% et +12,2%).



Ces tendances sont plus importantes au Val Fourré que sur l'ensemble des QP de GPS&O

A.6 Evolution des ménages d'une personne entre 2011 et 2016 (%)

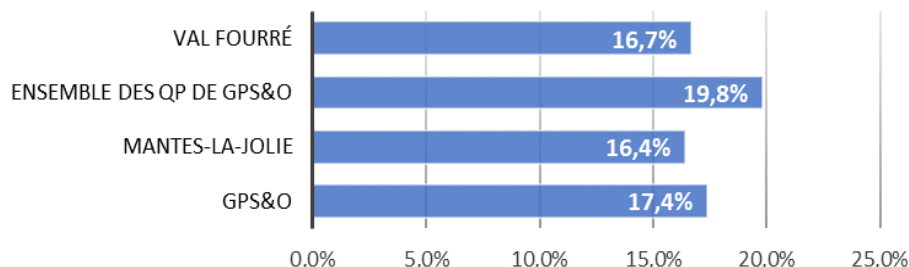
Source: Insee RP 2011-2016



Une part de familles monoparentales inférieure à celle de l'intercommunalité et à l'ensemble des quartiers prioritaires

A.7 Part des familles monoparentales parmi les ménages allocataires de la CAF

Source: CNAF 2018



Note méthodologique :

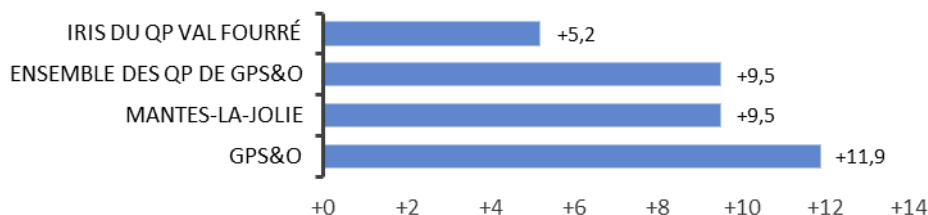
Pour la part des familles monoparentales parmi les ménages, les données de la CNAF, plus récentes, ont été ici privilégiées aux données RP du CGET moins fiables.

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des familles monoparentales, ménages bien souvent économiquement plus précaires.

Pour autant la part de familles monoparentales parmi les ménages allocataires de la CAF est plus faible que dans la communauté urbaine et l'ensemble des quartiers prioritaires.

A.8 Evolution des familles monoparentales entre 2011 et 2016 (%)

Source: Insee RP 2011-2016

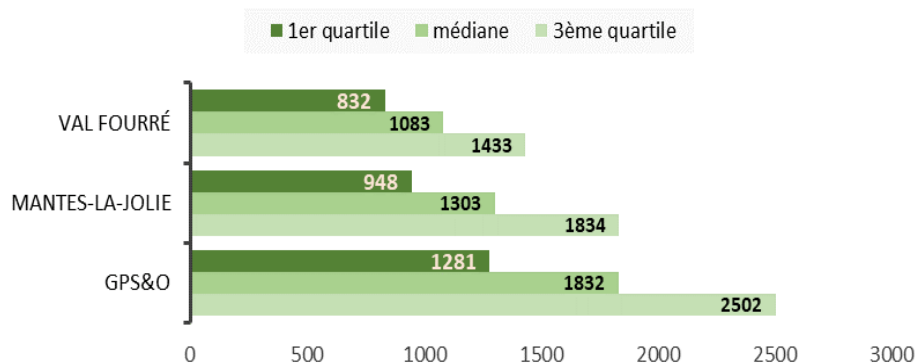


Entre 2011 et 2016, le nombre de familles monoparentales est en hausse dans les Iris du quartier (+5,2%); cette hausse reste moins importante que pour l'intercommunalité (+12%) ou l'ensemble des quartiers prioritaires (+9,5%).

Un niveau de vie médian de 1083€ par mois

B.1 Revenus mensuels disponibles par unité de consommation

Source: Insee filosofi 2016

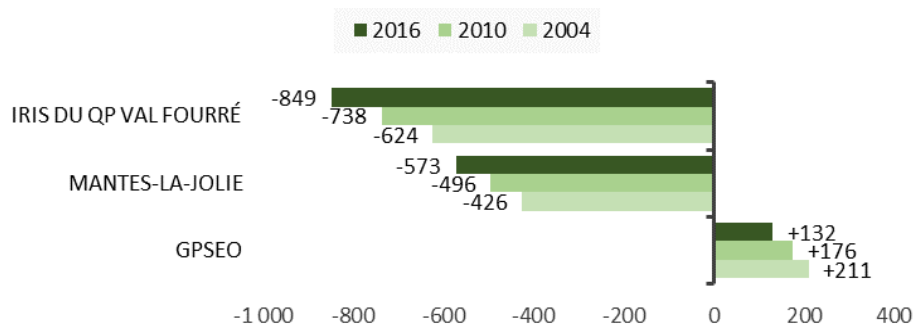


Avec un niveau de vie médian de 1 083€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 220€ avec celui de la commune et 749€ avec l'intercommunalité.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 116€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 401€ que ceux de la commune.

B.2 Ecart au revenu médian mensuel déclaré par unité de consommation en France métropolitaine (en euros)

Source: Insee DGI 2002,2008

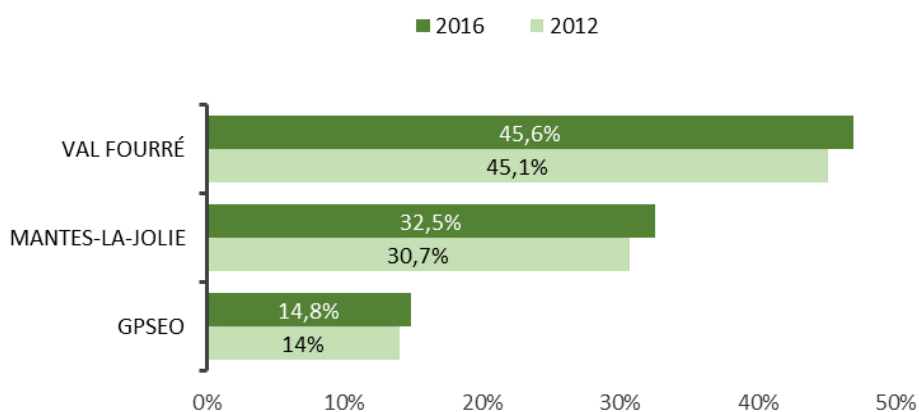


L'évolution des revenus dans les Iris du quartier du Val Fourré a été plus lente qu'en moyenne nationale. Depuis la crise économique de 2008, les écarts entre le revenu médian mensuel déclaré du quartier et celui de France métropolitaine se sont creusés.

En 2016 le revenu médian mensuel déclaré par unité de consommation dans les iris du Val Fourré était inférieur de 849€ à celui de France métropolitaine (1735€).

B.3 Taux de pauvreté

Source: Insee, FiloSoFI 2016



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé dans le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **45,6% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 10 000 personnes.**

Ce taux de pauvreté augmente légèrement depuis 2012.

Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2016.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

Plus d'un quart des ménages bénéficie des minima sociaux

B.4	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Evolution 2014-2018	Allocataires selon prestation		Part des ménages couvert selon prestation	
				AAH	RSA Socle	AAH	RSA Socle
Val Fourré	1704	26,3%	-5,1%	455	1249	7%	19,3%
Ensemble des QP de GPS&O	4478	22,0%	+1,5%	1249	3229	6,1%	15,9%
Mantes-la-Jolie	3171	20,4%	-3,1%	938	2233	6,0%	14,4%
Grand Paris Seine et Oise	15863	10,6%	+9,3%	5155	10708	3,4%	7,1%

Source: Cnaf 2018 RP 2010

26,3% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2018, soit 1 704 ménages. La proportion est ainsi supérieure de 16 points au taux de couverture intercommunal.

Le nombre d'allocataires des minima sociaux a néanmoins baissé de 5% entre 2014 et 2017.

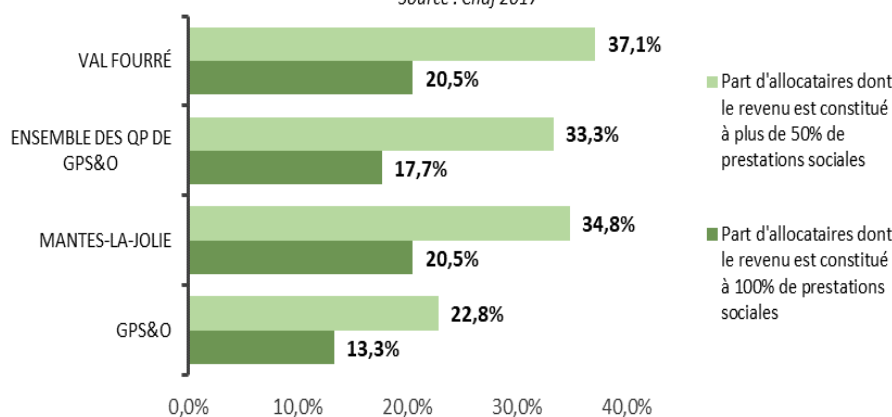
73% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 1 250 ménages)**. Ainsi près de 20% des ménages du quartier touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2018 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

B.5 Niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales

Source : Cnaf 2017



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi, 37,1% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 1 940 ménages) et 20,5% ont des revenus dépendant totalement des prestations (1 070 ménages), contre respectivement 35% et 20% en moyenne communale.

22% de la population couverte par la CMU-C

B.6 Bénéficiaires CMU-C	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture			
		moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Val Fourré	4589	2061	1536	364	33%	21%	18%	22%
Ensemble des QP de GPS&O	11108	5177	3717	836	27%	17%	14%	18%
Mantes-la-Jolie	6929	2964	2452	567	29%	18%	13%	18%
GPS&O	31580	12624	12377	2339	13%	9%	5%	8%

Source: Cnam 2018

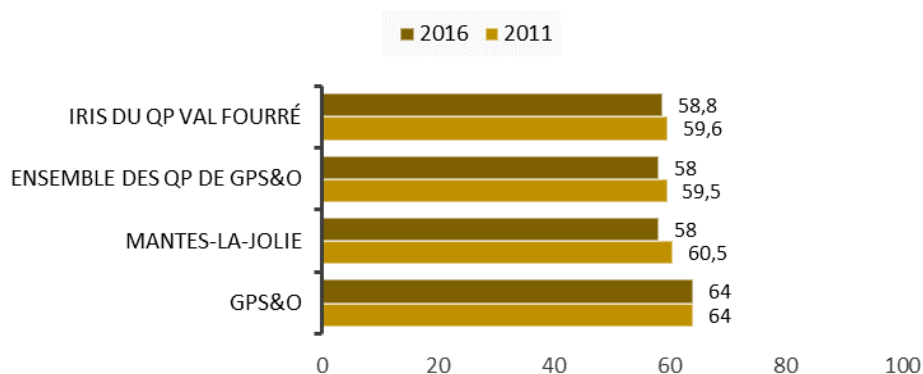
Environ 4 589 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2018, soit environ 22% de la population. L'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 6 points.

Quelque soit le territoire observé, le **taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 33% bénéficient de la CMU-C dans le quartier du Val Fourré.**

Une tendance à la baisse de la scolarisation des jeunes de 16-24 ans

C.1 Evolution du taux de scolarisation des 16 - 24 ans (%)

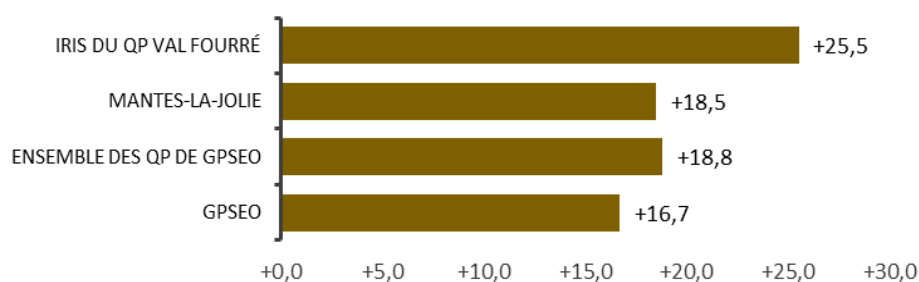
Source: Insee RP 2011-2016



Le taux de scolarisation des Iris du quartier diminue légèrement sur la période 2011 et 2016 comme sur les périodes précédemment observées.

C.2 Evolution des hauts niveaux de formation chez les 15 ans et plus entre 2011 et 2016 (%)

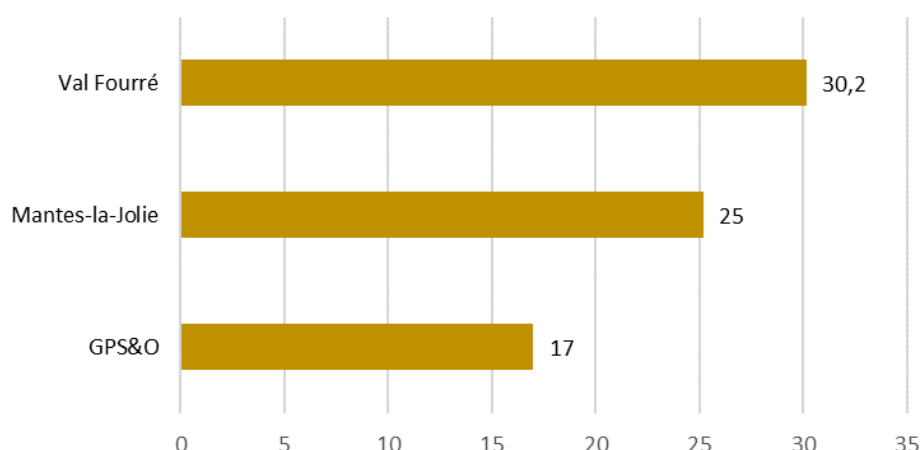
Source Insee RP 2011-2016



Entre 2011 et 2016, le nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées avec un haut niveau de formation a augmenté dans les Iris du quartier.

C.3 Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi (%)

Source: Insee RP 2015



La part des 16-25 ans ni scolarisés ni en emploi atteint 30% sur le quartier du Val Fourré (environ 1000 jeunes).

C'est le double de la Communauté Urbaine (17%).

Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

Une part importante d'hommes parmi les demandeurs d'emploi

D.1	Nb de DEFM des catégories ABC en 2018	Hommes		Femmes		Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)		Demandeurs de nationalité étrangère		Bénéficiaires du RSA	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Val Fourré	3361	1862	55%	1499	45%	914	27%	1241	37%	836	25%
Ensemble des QPV	9395	4912	52%	4061	43%	2109	22%	3527	38%	1863	20%
Mantes-la-Jolie	6032	3327	55%	2705	45%	1550	26%	2104	35%	1471	24%
GPSEO	38071	19323	51%	18748	49%	9157	24%	10649	28%	6816	18%

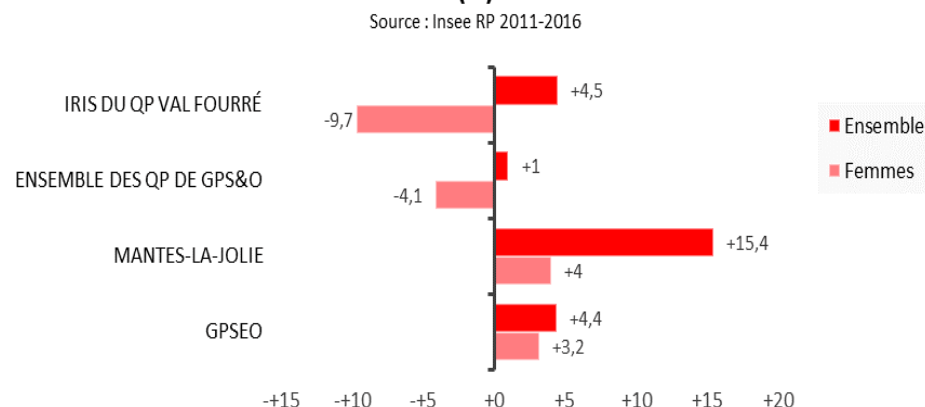
Source: Insee, Pôle Emploi 31/12/2018

A la fin de l'année 2018, **3 361 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, dont 55% d'hommes.

Les demandeurs de longue durée, les demandeurs de nationalité étrangère et les bénéficiaires du RSA sont plus représentés parmi les demandeurs d'emploi résidant dans le quartier.

Une baisse confirmée de la part des salariés en emploi précaire

D.2 Evolution des salariés en emploi précaire entre 2011 et 2016 (%)



Entre 2011 et 2016, le nombre de salariés en contrat précaire augmente de 4,5% dans les Iris du quartier du Val Fourré. En revanche le nombre de femmes en contrat précaire continue comme les années précédentes à diminuer (-10%).

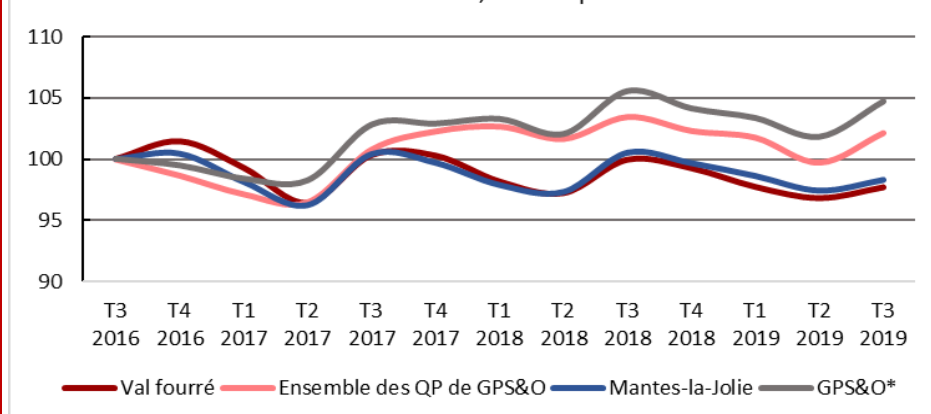
Note méthodologique :

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi

D.3 Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 T3 2016)

Source : Insee, Pôle Emploi



Le quartier du Val Fourré enregistre une diminution du nombre de DEFM des catégories ABC entre le 3ème trimestre 2016 et le 3ème trimestre 2019 : au total, on observe **une baisse d'environ 80 chômeurs en trois ans (-3%)**.

